



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf. BDT/IEE/RME/DM/122-CO

Genève, le 7 avril 2016

Aux autorités nationales de réglementation des
télécommunications/TIC

Objet: Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique et Colloque mondial des régulateurs (GSR-16) – Consultations

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de lancer une consultation en vue de l'établissement, par le Colloque mondial des régulateurs 2016, de Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques.

La synthèse des contributions sera établie par M. Mostafa Abd El-Wahed, Président par intérim de la National Telecommunication Regulatory (NTRA) de l'Égypte et à qui je tiens à exprimer toute ma gratitude pour avoir accepté de se charger de cette lourde tâche.

Le thème général de la 16^{ème} édition du GSR sera "Accroître les opportunités et promouvoir l'inclusion: composantes essentielles de sociétés intelligentes dans un monde connecté". Les participants prendront part à un débat international constructif afin de chercher à établir des synergies et à resserrer la collaboration et la coopération entre le secteur des télécommunications/TIC et le secteur financier. L'objectif est d'identifier, dans le domaine des TIC, les mesures réglementaires et politiques nécessaires à l'instauration d'une réglementation collaborative et d'un dialogue inclusif entre les secteurs, axé tout particulièrement cette année sur la nécessité de créer un environnement qui facilite l'accès aux services financiers numériques inclusifs, en particulier pour les personnes mal desservies et peu bancarisées.

Vous êtes donc invités, dans le cadre des consultations du GSR, à définir par avance les mesures politiques et réglementaires devant être prises en concertation pour faciliter l'accès aux services financiers numériques et le développement de ces services:

- Identifier les thèmes ayant un intérêt pour les parties prenantes de l'écosystème financier numérique.
- Remédier aux chevauchements d'activité entre le secteur des télécommunications/TIC et celui des services financiers.
- Définir de nouvelles méthodes en matière de politiques et de réglementation dans le secteur des télécommunications/TIC, en particulier à l'ère de la réglementation collaborative.

En outre, dans le cadre du Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique qui précédera la tenue du GSR, j'ai l'honneur de vous inviter à contribuer à une seconde consultation, distincte de la première, visant à identifier des mesures indicatives concertées en vue d'encourager la création d'un environnement favorable aux services financiers numériques inclusifs, grâce à des méthodes ciblées faisant appel à la collaboration.

Ce Dialogue mondial réunira des dirigeants des régulateurs des moyens de resserrer la collaboration, d'établir des synergies, de mettre au point des approches fondées sur la réglementation collaborative et de faire en sorte que les défis d'aujourd'hui offrent, demain, des perspectives financières numériques à tous.

Garantir la pleine inclusion financière numérique est capital dans un univers numérique dont les habitants possèdent plus souvent un téléphone mobile qu'un compte bancaire. Le fait de réduire la fracture, non seulement numérique, mais aussi financière/bancaire, contribuera sans nul doute à la lutte contre la pauvreté en donnant à la population qui constitue la base de la pyramide les moyens d'agir, ce qui, à terme, stimulera la croissance socio-économique. La complexité des différents modèles bancaires numériques et sur mobile qui élargissent la chaîne de valeur de ces services rend d'autant plus nécessaire le dialogue entre le secteur financier et celui des télécommunications/TIC.

Dans le cadre de la consultation en vue du Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique, vous êtes donc invités à définir par avance des mesures indicatives économiques, politiques et réglementaires, dans les domaines suivants:

- Encourager l'accès, la mise à disposition et l'adoption de services financiers numériques inclusifs, responsables et sécurisés, en particulier pour les personnes mal desservies et peu bancarisées.
- Rôles des parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC et du secteur financier: définir les rôles et responsabilités des pouvoirs publics, du régulateur des télécommunications/TIC, du régulateur financier, du secteur privé et des consommateurs, pour faciliter la mise à disposition de services financiers numériques inclusifs.
- Etablir des synergies et encourager la collaboration entre les régulateurs du secteur des télécommunications et ceux du secteur financier, à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Etant donné que le temps imparti au débat sur ces questions fondamentales pendant le GSR et le Dialogue mondial sera limité, il serait souhaitable que les autorités nationales de réglementation entreprennent de rédiger et de soumettre des contributions bien avant la tenue du GSR.

Afin que l'on puisse coordonner les contributions et établir un projet de synthèse des mesures de collaboration et des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques proposées sur le site web de l'événement (www.itu.int/gddf16 et www.itu.int/gsr16) préalablement à la tenue des réunions, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir soumettre votre contribution (d'une longueur maximale de deux pages), en version électronique, à l'adresse gsr@itu.int, au plus tard le 25 avril 2016.

Les contributions individuelles seront aussi postées sur le site. Les mesures prises en collaboration seront présentées dans le cadre du Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique et les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques seront dévoilées le dernier jour du GSR.

Je serais très heureux de recevoir vos commentaires et vous invite à cette occasion à vous inscrire pour participer à cet événement. Je vous rappelle aussi que vous devez faire vos propres réservations de chambre d'hôtel et vous informer suffisamment à l'avance des formalités en matière de visa. Vous trouverez des informations sur la délivrance des visas, l'inscription en ligne et d'autres renseignements concernant le logement, sur le site web du GSR-16: www.itu.int/gsr16.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur